

Avis circonstancié relatif à la future organisation des territoires

émis en séance plénière le 12 octobre 2015 par le conseil de développement

Au cours de nos échanges, deux courants majeurs de pensée sont apparus ; l'un en faveur d'une structure de regroupement unique pour l'ensemble des six communautés de communes du Doubs central, plus ou moins un certain nombre de mouvements des communes en périphérie, l'autre en faveur de plusieurs structures de taille plus modeste, avec les mêmes mouvements possibles d'entrées ou de sorties de communes en périphérie.

Globalement, chacun juge qu'il est laissé assez peu de temps pour se prononcer sur un sujet d'une telle importance.

Les éléments présentés ci-dessous argumentent en faveur de l'un ou l'autre de ces modèles. Les arguments avancés sont regroupés par thématique pour en faciliter la lecture. Certaines réflexions sont également reprises entre guillemets. Il s'agit de réactions de membres du Conseil de développement au cours des échanges qui ont eu lieu. Elles ont été retranscrites sans modification pour la force de représentation et la vitalité qu'elles apportent à l'argumentaire.

Le Doubs central, un territoire de projet fruit d'un travail important

- Le Doubs central est un territoire de projets, en ce sens il est pertinent pour la population. Une structure de regroupement à la même échelle serait elle aussi pertinente.
- Les communautés de communes et le PETR du Doubs central (anciennement le Pays) sont des instances relativement récentes, fruit d'un travail important de la part des acteurs de territoire qui les ont construits. Une structure de regroupement à leur échelle conforterait le travail investi durant les deux dernières décennies et les validerait dans leur fonction de cohésion du territoire. Au contraire, une séparation en plusieurs entités de regroupement risquerait de les fragiliser. « *Quand va-t-on s'arrêter de défaire les choses qui fonctionnent pour les refaire ?* ».
- Le SCoT et le PADD sont construits à une échelle voisine de celle du Doubs central (cinq communautés de communes sur six), le futur territoire de regroupement pourrait se baser sur ces documents qui construisent le territoire sur des bases communes. Cela irait dans le sens d'une seule structure de regroupement.
- Le Doubs central a été retenu territoire Leader par l'Europe pour la qualité de sa candidature, soit du travail que les différentes communautés de commune et des habitants qui les composent ont été capables de réaliser ensemble.

Enjeux, défis et difficultés de travailler et construire à plusieurs

- Il n'est pas toujours aisé de travailler en commun entre communautés de communes. Vouloir aller trop vite dans le regroupement pourrait entraîner des mésententes et des désaccords entre les élus des différentes communautés de communes, ce qui plaiderait en faveur d'un regroupement progressif plutôt qu'en une seule fois.
- L'identité rurale est un atout fort pour nos territoires. Il faut tenter de la préserver, mieux, de la développer en s'unissant dans un territoire unique qui partage cette valeur et cette caractéristique commune afin qu'elle soit défendue. « *Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.* »
- Il y a un risque de concurrence entre plusieurs communautés de commune de taille plus modeste, qui serait néfaste à chacun sur le territoire.
- Attention également à ce que les choix de territoires qui seront retenus soient liés au territoire lui-même et non aux personnes. « *Il faut pouvoir aller au delà des peurs et des inimitiés.* ».

- « Il faut pouvoir modifier notre peur de l'autre pour la transformer en opportunité, en donnant, donnant. Si nous sommes plus gros, nous aurons plus de force pour taper du poing sur la table. Bien sûr il faudra s'organiser à beaucoup, mais cela ne doit pas être insurmontable. ».
- Il est également fait remarquer que l'étendue d'une structure n'est pas gage de réactivité ni de rapidité. « Il vaut toujours mieux être plusieurs qu'un seul. Lorsqu'on est plus petit, on est plus réactif et plus proche du terrain. ».
- Une identité commune des populations autour de la rivière du Doubs est mise en avant.

Une occasion à saisir

- L'occasion de travailler tous ensemble à l'échelle du Doubs central ne se représentera probablement à nouveau pas. C'est pourquoi il faut saisir l'opportunité qui se présente. « Il faut faire un grand pas, avec quelques retouches. Je comprends la prudence des élus, mais il faut tenter le coup. ».
- De plus, il n'est pas assuré que si le choix de plusieurs structures soit retenu, il sera possible de les fusionner en une seule dans les années qui viennent.

S'opposer aux pôles urbains de Besançon et Montbéliard

- Un territoire unique entre les deux grandes agglomérations permettrait de peser davantage dans les décisions de territoire.
- Actuellement, Besançon et Montbéliard travaillent à l'échelle de pôles métropolitains, d'une taille bien supérieure aux actuelles communautés d'agglomérations. « Ces grandes manœuvres étant en cours, nous ne pèserons pas grand chose si l'on est trop petit. ».
- Faire plusieurs découpages reviendrait à courir un risque plus grand que ces unités soient absorbées par les pôles urbains situés à l'est et à l'ouest, pour à terme voir une très forte régression de l'importance accordée à la ruralité.

Risque de perte d'identité et d'effacement des minorités

- « Je ne me reconnais pas dans ce grand truc ! On va se faire englober et perdre notre identité. Les bourgs centre vont tirer à eux la couverture. ». Il y a une peur exprimée de perte d'identité de la part des minorités dans un modèle de regroupement en une structure unique à l'échelle du Doubs central.
- « C'est un moindre mal de discuter avec les bourgs centre qu'avec Besançon ou Montbéliard. ». La crainte à plus long terme de devoir lutter avec des pôles urbains est également manifestée.

Maintien d'établissements structurants pour le territoire

- Le lycée professionnel de Baume-les-Dames recrute sur un territoire correspondant assez bien avec le Doubs central. Il constitue une marche progressive possible pour des étudiants qui n'envisageraient pas d'aller directement vers une grande agglomération. Il constitue un atout pour le territoire, maintenant une population étudiante en milieu rural. L'existence d'une structure de regroupement intercommunale forte pourrait conforter un établissement comme celui-ci.
- De même, le centre hospitalier de Baume-les-Dames doit actuellement démontrer son intérêt pour se maintenir dans des conditions satisfaisantes pour la population. Il constitue une alternative de proximité intéressante par rapport à Besançon ou Montbéliard pour les hospitalisations de courte durée. Une structure forte et unique de regroupement intercommunale autour de tels établissements pourrait aider à leur maintien dans l'avenir.

Sondage à l'échelle de la population

- S'il semble que ce puisse être une idée intéressante de demander son sentiment à la population sur cette question de réorganisation du territoire, par le biais d'un sondage par exemple, le Conseil de développement émet une réserve importante à ce sujet, liée à l'information, voire à la formation de la population. En effet, le risque est grand de tomber dans un débat passionnel ou populiste, plus destructeur que constructif.

Vôte du Conseil de développement en faveur d'un modèle

Au cours de la réunion plénière qui a donné naissance à cet avis, il a été procédé à un vote de chacun des membres présents en faveur de l'un ou l'autre des grands modèles.

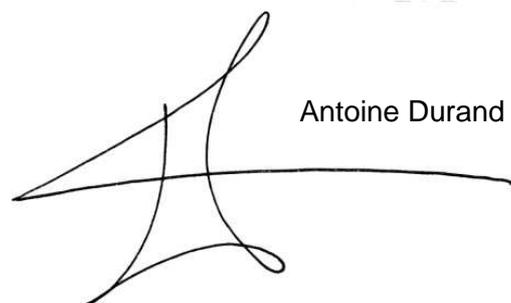
Parmi les dix membres présents, huit se sont prononcés en faveur d'un regroupement à l'échelle du territoire du Doubs central et deux en faveur de plusieurs regroupements de taille plus modeste.

Formulation de souhaits d'ordre général, non liés au découpage futur

Quelque soit le modèle qui sera finalement retenu, l'ensemble des membres du Conseil de développement formule les souhaits suivants :

- Le PETR du Doubs central doit continuer de fonctionner ; d'être un territoire de projets en communs et de cohésions. Si un découpage en plusieurs structures de regroupement de taille plus modeste est retenu par les élus, il sera important que le PETR du Doubs central puisse continuer de rassembler ces structures autour de projets de territoire communs pour un développement global qui bénéficie à tous, donc au territoire dans sa globalité.
- Il faut pouvoir garder une porte ouverte pour les rapprochements entre les gens.
- La dimension humaine et la proximité avec la population doit être conservée. Si un regroupement en un territoire unique, plus vaste, correspondant globalement à l'actuel Doubs central est retenu, il sera important de veiller à ne pas laisser ni les petites communes ni la population à l'écart, de tenir compte de leurs avis et d'essayer au mieux de répondre à leurs attentes.

Pour l'ensemble des membres du Conseil de développement, son Président



Antoine Durand